

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2020

---

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 1825

présenté par  
M. Gosselin

-----

### ARTICLE PREMIER

Compléter la seconde phrase de l'alinéa 33 par les mots :

« pour la femme qui accueille ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est préférable de préciser que les tests portent sur la femme.